

LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE
ET LE TIERS-MONDE

La Commission de la Communauté Economique Européenne a toujours souligné, notamment dans le cadre des instances internationales, les vives préoccupations que lui inspiraient les problèmes des pays en voie de développement et le souci quotidien qui est le sien de participer activement à leur solution.

A cette fin, les services de la Commission ont entrepris une série d'études qui devraient apporter, par une meilleure connaissance de ces problèmes, une heureuse contribution à la mise en oeuvre d'une politique d'aide plus efficace de la part des pays développés.

C'est dans cette perspective que doit être située l'analyse portant sur les "échanges commerciaux des pays en voie de développement avec les pays développés et notamment la CEE - 1953-1964" (1) que les services de la CEE viennent de publier et dont nous reproduisons ici les principaux résultats.

L'année 1953 a été choisie comme année de référence, car elle peut être considérée comme marquant à la fois la fin de phénomènes particuliers liés à la reconstruction d'après-guerre et le début de la période de libération progressive des relations commerciales internationales. Elle permet également d'éviter la prise en considération du boom coréen.

°
° °

(1) Commission de la CEE - Direction Générale du Développement de l'Outre-Mer. Décembre 1966 -

Les P.V.D. dans le commerce mondial

De 1953 à 1964 les PVD (1) ont connu un taux d'accroissement annuel moyen de leurs exportations (3,4% l'an) près de deux fois moins rapide que celui des échanges mondiaux (6,3%). Ainsi, leur participation au commerce mondial (2) s'est progressivement réduite, passant de 29,8% en 1953 à 22,5% en 1964, ainsi qu'il ressort du tableau suivant :

	<u>Valeurs FOB - Milliards de \$</u>		
	<u>1953</u>	<u>1958</u>	<u>1964</u>
- Echanges mondiaux	68,4	89,6	142,2
- Exportations des PVD	20,4	23,6	32,0
- Exportations des pays développés	48,0	66,0	110,2

En outre, ce taux d'accroissement global des exportations des PVD est en réalité très fortement influencé par l'évolution des exportations de combustibles (pétrole), qui représentent 32,4% des exportations totales de ces pays en 1964. Si l'on défalque les exportations de ce produit des recettes totales d'exportation des PVD, l'augmentation de celles-ci se trouve ramenée au taux annuel moyen de 2,1%, soit moins du tiers du rythme d'accroissement atteint par les exportations totales des pays développés.

Cette lente expansion des exportations des pays en voie de développement recouvre un double phénomène fondamental :

- l'essor du commerce international est essentiellement attribuable à l'expansion très vigoureuse des échanges des produits "industriels" dont la part dans les exportations mondiales est passée

- (1) P.V.D. : abréviation pour pays en voie de développement.
- (2) pour des raisons statistiques, le commerce mondial s'entendra toujours au sens de commerce mondial libre : il sera donc toujours fait abstraction des échanges effectués par ou avec la zone sino-soviétique.
- (3) par produits "industriels" on désigne l'ensemble des produits classés, d'après la classification C.S.T., en : classe 5 (produits chimiques), classe 7 (machines et matériel de transport), classe 6 et 8 (produits manufacturés).

de 45,8% en 1953 à 57,5% en 1964. Or, dans ce domaine, les pays développés sont beaucoup mieux placés que les PVD, non seulement parce que leurs exportations, beaucoup plus centrées sur des produits très élaborés (70% de produits "industriels" en 1964), bénéficient d'une demande en expansion rapide, mais aussi parce qu'ils ont systématiquement favorisé le développement de leurs échanges par des mesures réciproques de libéralisation commerciale ou même d'unification économique, particulièrement en Europe Occidentale.(1).

- Au contraire, les échanges des produits primaires (2) - autres que les produits combustibles ⁽²⁾ - ne se développent que lentement sous l'action conjointe de différents facteurs : la faible élasticité de la demande de produits alimentaires et l'organisation des marchés agricoles dans les pays développés, la substitution de produits synthétiques aux matières naturelles, l'économie de matières premières utilisées par unité de produit, par suite du progrès technique, l'importance accrue des services dans les dépenses de consommation avec le relèvement du niveau de vie, etc... Or, même si l'on exclut les combustibles, les PVD demeurent essentiellement exportateurs de produits primaires, encore que cette spécialisation tende à diminuer, puisque la part de ces produits dans leurs exportations totales n'est plus que de 50,7% en 1964 contre 66,1% en 1953.

Ces évolutions globales recouvrent toutefois des situations très différentes à l'échelle régionale, eu égard, en ordre principal, à la composition différente des exportations des diverses régions des PVD.

On retiendra seulement ici que, en 1964, c'est l'Amérique Latine qui est le premier exportateur des PVD (9,8 milliards de \$ = 30,8% des exportations de l'ensemble des PVD), suivie par l'Asie (8 milliards de \$ = 25,2%), l'Afrique (6,5 milliards de \$ = 20,3%) et le Moyen-Orient (5,7 milliards de \$ = 18%).

(1) On notera, par exemple, que de 1958 à 1964, les échanges entre pays membres de la CEE se sont développés au rythme annuel moyen de 16,4%.

(2) classes 0 et 1 (aliments, boissons, tabacs) et classes 2 et 4 (matières premières).

Cependant, depuis 1953, l'importance relative de l'Amérique Latine et celle de l'Asie diminuent sensiblement, tandis que celle du Moyen-Orient, et, dans une moindre mesure, celle de l'Afrique augmentent, eu égard principalement au fort développement des exportations de pétrole de ces régions au cours des dernières années.

Deux traits méritent encore d'être soulignés dans cette esquisse des échanges extérieurs des PVD :

- s'agissant des importations des PVD, elles sont, en proportion croissante (64,9% en 1964), composées de produits "industriels". Quant aux importations ~~de~~ produits primaires, elles comprennent pour plus de la moitié des produits alimentaires, mais ce sont les importations de matières premières qui se développent à l'intérieur de cette catégorie le plus rapidement ;

- s'agissant des échanges entre pays en voie de développement, ils connaissent un taux d'accroissement très faible (2,2%) par suite de l'absence de complémentarité des économies de ces pays et des difficultés qu'ils éprouvent à mettre en place des systèmes de coopération régionale équilibrée. Par suite, les échanges intra-PVD ne constituent plus que 22,1% des exportations des PVD en 1964 et ne conservent-ils une importance assez sensible que dans les PVD d'Asie pour lesquels ils représentent encore près de 40% des échanges extérieurs.

Une conclusion s'impose donc actuellement : malgré les efforts poursuivis sur le plan international pour développer la coopération entre PVD, ces pays deviennent de plus en plus ~~///~~ dépendants, dans leurs échanges extérieurs, des pays développés : les nécessités de leur développement exigent, en effet, de plus en plus des importations de produits "industriels", produits pour lesquels la production des PVD est encore soit très faible, soit inexistante, et de toute façon en général peu compétitive.

°
° °

La C.E.E. dans les échanges commerciaux entre pays en voie de développement et pays développés.

1. Depuis 1961, la C.E.E. est le premier client du Tiers-monde.

De 1953 à 1964, les exportations des P.V.D. à destination de l'ensemble des pays développés se sont accrues au rythme moyen de 3,8% l'an, celles à destination de la C.E.E. connaissant un rythme très supérieur (5,1% l'an).

Seul le Japon a offert un marché plus dynamique aux produits du Tiers-monde (progression de 9,4% par an), les marchés de l'Amérique du Nord (Etats-Unis + Canada) et des pays de l'A.E.L.E. se caractérisant au contraire par une expansion assez faible : respectivement 1,6 et 2,8% par an.

Ainsi la C.E.E. est-elle devenue depuis 1961 le principal client des P.V.D. - devant l'Amérique du Nord - ses achats représentant, en 1965, 8,4 milliards de \$ soit 26,3% des exportations totales des P.V.D.

Deux régions ont principalement bénéficié du développement du marché communautaire : ce sont l'Amérique Latine - qui réalisait, en 1964, 22,1% de ses revenus commerciaux dans les pays de la CEE contre 13,9% en 1953 - et l'Afrique - 52% contre 40,5%. Ces résultats s'expliquent principalement, pour l'Amérique Latine, par le développement des importations communautaires de produits agricoles (maïs, blé, café et viandes) et de produits alimentaires pour animaux; pour l'Afrique, par la mise en valeur, au cours des années 1960, des ressources pétrolières de l'Algérie et de la Lybie.

De façon plus générale, et s'agissant de l'ensemble des pays en voie de développement, il convient de noter que la part de la C.E.E. dans le flux total des achats des pays développés est en augmentation pour les produits primaires - et ce pour toutes les catégories de produits - mais reste plus ou moins stagnante pour les produits manufacturés.

Toutefois, si la C.E.E. est le premier importateur, sur toute la période, de matières premières (37,3% des exportations des P.V.D. vers les pays développés en 1964) et depuis 1961 de produits pétroliers (35,1%), l'Amérique du Nord conserve la première place pour les produits alimentaires (34,6% en 1964) et les produits manufacturés (35,1%).

2. La C.E.E., deuxième fournisseur du Tiers-Monde

Les exportations de la C.E.E. à destination des P.V.D. se sont développées, de 1953 à 1964, moins rapidement que celles de l'ensemble des pays développés (taux annuel moyen de 4,0% contre 4,4%) et seuls les pays de l'A.E.L.E. ont connu une expansion moins rapide que la C.E.E. (2,8%). Ce phénomène a pour cause la quasi-stagnation des ventes communautaires aux pays du tiers-monde à partir de 1958 (1,2% d'accroissement annuel moyen), taux le plus faible enregistré par les pays développés au cours de ces années (A.E.L.E.: 1,5%).

La C.E.E. reste cependant le second fournisseur des pays en voie de développement - après l'Amérique du Nord - réalisant, en 1964, 27,9% des ventes des pays développés aux P.V.D.

C'est en Afrique que la pénétration commerciale des pays du Marché Commun est la plus forte, mais la part de la C.E.E. dans les importations de ces pays diminue (40,9% en 1964 contre 46,0 en 1953) ; elle reste toutefois très élevée dans les importations du Maghreb (69,1%) et des Etats Africains et Malgaches Associés (70,4%).

En revanche, la C.E.E. voit, en tant que fournisseur, son importance augmenter en Amérique Latine et, plus nettement encore, au Moyen-Orient, régions où elle fournit respectivement 19,3% et 26,7% ^{des importations} en 1964.

Comme les autres pays développés, la C.E.E. exporte principalement des produits "industriels" à destination des P.V.D. (85,3% en 1964). On note, toutefois, une tendance accentuée au développement plus rapide des exportations de biens d'équipement et de biens intermédiaires et au recul relatif des biens de consommation, cette évolu-

tion semblant refléter la propension des P.V.D. à produire chez eux ce qu'ils peuvent substituer aux produits importés, surtout dans le domaine des biens de consommation, et à concentrer de plus en plus leurs importations sur les produits plus complexes comme les biens d'équipement, pour la fabrication desquels les pays développés disposent évidemment d'avantages comparatifs encore très marqués. Néanmoins, la C.E.E. demeure le premier fournisseur des P.V.D. en produits manufacturés et en produits chimiques, l'Amérique du Nord restant le premier exportateur pour toutes les autres classes de produits.

3. La formation du Marché Commun a été très bénéfique aux P.V.D. :

L'analyse des échanges commerciaux C.E.E.-P.V.D. fait donc apparaître un accroissement plus rapide des importations communautaires en provenance des P.V.D. que des exportations de la C.E.E. vers ces pays. Ceci résulte de l'évolution des échanges après 1958 (auparavant on note une évolution inverse) et semble attribuable, pour l'essentiel, aux effets conjoints de la formation du Marché Commun et du haut niveau d'activité économique et d'emploi dont les pays de la C.E.E. ont bénéficié au cours des dernières années. En effet, la formation du Marché Commun (par l'intensification des échanges intra-communautaires qu'elle provoque) et le plein-emploi prolongé (par l'augmentation de la demande intérieure) paraissent avoir respectivement provoqué, particulièrement à partir de 1962, un effet de freinage relatif des exportations de la C.E.E. à destination des P.V.D. et qui semble avoir profité largement aux pays du tiers-monde.

Ceci est d'autant plus remarquable que, s'agissant de l'ensemble des pays développés, on constate une évolution inverse, les exportations des P.V.D. ayant bénéficié d'un développement moins rapide que leurs importations.

L'analyse des balances commerciales met en relief les différences d'évolution que nous avons analysées. Sur l'ensemble de la période 1953-1964, les P.V.D. ont enregistré un déficit cumulé de 4,5 milliards de \$ dans leurs échanges avec l'ensemble des pays développés, ce déficit

du tiers-monde provenant des larges excédents obtenus par l'Amérique du Nord (6,0 milliards de \$) et le Japon (5,2 milliards de \$) alors que l'ensemble de l'Europe occidentale accusait un déficit de 5 milliards de \$ dont 1,9 pour la C.E.E.

Les effets de la formation du Marché Commun apparaissent avec encore plus de netteté. Alors que jusqu'en 1961 la CEE bénéficiait d'une balance commerciale cumulée excédentaire dans ses échanges avec les PVD, elle a enregistré, de 1962 à 1964, un déficit de 3,4 milliards de \$, ce déficit compensant à concurrence de 65% le solde négatif que le Tiers-monde a accusé dans ses échanges avec l'Amérique du Nord et le Japon au cours des mêmes années. En outre, il convient de souligner que toutes les régions de PVD - à l'exception de l'Asie, dont le déséquilibre des échanges extérieurs est une donnée permanente - ont bénéficié de ce déficit de la C.E.E., le Moyen-Orient et l'Amérique Latine enregistrant les plus forts excédents.

Le déficit commercial de la C.E.E. a permis aux pays en voie de développement d'accroître substantiellement leurs importations en provenance des autres régions développées - principalement l'Amérique du Nord et le Japon - et de poursuivre ainsi leur effort d'équipement tout en rétablissant l'équilibre, voire un excédent, de leur balance commerciale.

+
+ +

L'analyse des échanges commerciaux entre la CEE et les pays en voie de développement conduit donc à montrer que, conformément à l'un des objectifs du Traité de Rome, la formation du Marché Commun a contribué non seulement au développement harmonieux du commerce mondial, mais aussi, et plus particulièrement, à l'amélioration de la situation commerciale des pays du Tiers-monde, problème dont la solution conditionne en grande partie le devenir de ces pays.